

Mise à jour : 12/08/2021

À destination des professionnels de santé

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-COVID-19 EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Aide-mémoire : l'acte vaccinal



Professionnels de santé amenés à administrer un vaccin anti-Covid-19 dans l'exercice de leurs fonctions (médecins, IDE et sages-femmes)

But : Informer sur les modalités et le déroulement de l'acte vaccinal prévu dans le cadre de la campagne de vaccination anti-Covid-19.

ANNEXES :

- Annexe F : Préparation des vaccins
- Annexe G : Allergie grave
- Annexe H : Traitement initial du choc anaphylactique
- Annexe I : Malaise lié au stress
- Annexe E : COVID-19 : Formulaire de déclaration d'effet indésirable susceptible d'être dû à un vaccin

Contexte

Dans le cadre de la campagne de vaccination exceptionnelle contre la Covid-19 et afin de garantir de la sécurité des vaccins et de la vaccination anti-Covid-19, il est prévu de rappeler les bonnes pratiques vaccinales, de détailler les modalités de l'acte vaccinal et de renforcer la pharmacovigilance.

L'acte vaccinal s'effectue dans les centres de vaccinations dédiés ambulatoires ou en établissements de santé déployés pour la campagne de vaccination.

Les modalités de vaccination spécifiques aux vaccins anti-Covid-19 sont susceptibles d'évoluer tout au long la stratégie vaccinale mise en œuvre dans le pays, selon l'évolution des connaissances sur la maladie et les caractéristiques des différents vaccins qui seront mis à disposition.

Préparation du vaccin

La reconstitution et préparation du vaccin dépend des caractéristiques du vaccin utilisé. Bien vouloir se référer à la fiche de préparation des vaccins **(ANNEXE F)**.



Déroulement de l'acte vaccinal

1. Examen paramédical

Il est réalisé si la consultation pré-vaccinale n'a pas été réalisée dans la même journée. Il vise à s'assurer de l'absence de contre-indications temporaires.

Les **contre-indications relatives ou temporaires** à la vaccination anti-COVID sont établies par précaution dans le cadre d'une pharmacovigilance renforcée ou d'un manque de données disponibles sur des populations spécifiques. Elles amènent à décaler la vaccination à un moment plus propice.

- Grossesse et allaitement (uniquement pour le JANSSEN) sauf si risque de forme grave particulièrement élevé
- Maladie Covid-19 dans les 2 derniers mois après le début des symptômes
- Infection aigüe, syndrome infectieux (par renforcement de pharmacovigilance)

En pratique : éliminer les contre-indications temporaires

- Rechercher une grossesse évolutive ou un allaitement maternel
- Rechercher un épisode passé de maladie Covid-19
- Rechercher un épisode évolutif de maladie infectieuse (isoler et tester si suspicion COVID19)
 - Prise de température
 - Interrogatoire succinct



2. Injection vaccinale

Réaliser l'acte vaccinal selon les bonnes pratiques.

En pratique :

1. Effectuer une hygiène des mains avec une solution hydro-alcoolique
2. Désinfecter la région deltoïdienne avec une compresse imbibée d'antiseptique cutané
3. Prendre la seringue pré-remplie de vaccin
4. Injecter le vaccin par voie intramusculaire
 - Tendre la peau au niveau du muscle deltoïde entre le pouce et l'index
 - Piquer perpendiculairement au muscle deltoïde
 - Tirer légèrement sur le piston pour vérifier que l'aiguille n'est pas dans un vaisseau sanguin
 - Pousser lentement sur le piston pour délivrer la dose entière du vaccin
5. Comprimer le point d'injection avec une compresse

3. Surveillance post-injection et information suivi et le signalement des effets indésirables

Dans le contexte particulier de l'utilisation de nouveaux vaccins, une **surveillance rapprochée de 15 minutes** doit être effectuée après l'injection. Elle vise à surveiller l'apparition de manifestations d'hypersensibilité précoces (réactions anaphylactiques et choc anaphylactiques). Ces complications sont exceptionnelles (moins de 1 cas pour 100 000 doses).

Le médecin et l'infirmier doivent pouvoir réagir et prendre en charge au stade précoce ces manifestations (**ANNEXE G, H, I**). Un kit d'urgence contenant de l'adrénaline est mis à disposition dans les centres de vaccination et lors des tournées de vaccination.

En pratique :

- Rappeler à la personne qu'une deuxième injection sera réalisée à un intervalle défini par le fabricant (21 jours pour Pfizer) (un rattrapage vaccinal peut être effectué à tout moment si la durée de l'intervalle est dépassée)
- Rappeler les modalités de signalement des éventuels effets indésirables
 - Signalement auprès du médecin traitant ou pharmacien
 - Formulaire de déclaration à compléter et à retourner à l'adresse vigilance@arass.gov.pf
- Inviter la personne à se présenter au secrétariat pour prendre un 2eme RDV ou remplir son carnet de vaccination



4. Situations particulières

Patient sous traitement anticoagulant : Classiquement on ne réalise pas d'injection intramusculaire aux patients sous anticoagulants ou avec troubles de l'hémostase (risque d'hématome ou d'hémorragie). Cela ne s'applique pas aux vaccins car les volumes injectés sont très faibles. De plus, l'efficacité du vaccin si injecté en sous-cutané serait diminué.

En pratique : prendre des précautions supplémentaires

- > Toujours vacciner dans le deltoïde (facile à comprimer)
- > Utiliser une aiguille longue et fine
- > Comprimer plusieurs minutes (au moins 2 minutes) sans frotter sans masser
- > Surveiller la zone au décours

Patients avec des antécédents d'allergie : Les antécédents d'allergie à un autre vaccin ou un traitement injectable (quel que soit l'intensité de la réaction) ou un antécédent d'anaphylaxie (modérée à sévère) quel que soit l'origine (médicament, alimentaire etc.) nécessite des mesures de précaution. Il faut informer le patient sur le risque de réaction allergique voire d'anaphylaxie et après son accord, procéder à la vaccination en le surveillant pendant 30 minutes.

En pratique :

- > Surveiller pendant 30 minutes tout patient identifié par le médecin comme étant à risque d'anaphylaxie ou de réaction allergique

Patient ayant reçu récemment d'autres vaccins ou devant recevoir d'autres vaccins : Certains patients sont susceptibles d'avoir été vaccinés récemment ou de devoir se faire vacciner avec d'autres vaccins (grippe, pneumocoques). A des fins de facilitation de la pharmacovigilance spécifique la vaccination contre la Covid-19, il est recommandé :

- De réaliser la vaccination anti-Covid-19, 3 semaines après l'autre vaccin reçu
- De ne pas administrer d'autres vaccins entre les deux doses de vaccin anti-Covid-19
- D'attendre au moins 3 semaines après la dernière dose de vaccin anti-Covid-19 pour démarrer une nouvelle vaccination



Références

- [Portfolio « VACCINATION ANTI-COVID » à destination des professionnels de santé](#)
- [Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 - Place du vaccin à ARNm COMIRNATY® \(BNT162b2\) \(Recommandation vaccinale, Mis en ligne le 24/12/2020\)](#)
- [Réponses rapides dans le cadre de la COVID-19 - Consultation de prévacination contre la COVID-19 en soins de premier recours – Phase 1 \(Réponses rapides dans le cadre de la COVID-19 - Mis en ligne le 24/12/2020\)](#)
- [Aspects immunologiques et virologiques de l'infection par le SARS-CoV-2 \(rapport - Mis en ligne 01/12/2020\)](#)
- [Abécédaire des questions-réponses les plus fréquentes sur la vaccination COVID-19 \(Infovac bulletin 14 supplément décembre\)](#)
- [COVID-19 outils pour les professionnels de santé \(Santé publique France\)](#)

